



Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres

Edition 2026

AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : Royal Club Equestre de Béni Mellal (RCE Béni Mellal)

Date : 02-03 Mai 2026

Lieu : Club Omnisports de Béni Mellal

CSO 1* CSO 2* CSO 3* CND CJC Coupe du Trône

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien-être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien-être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Béni Mellal, le ~~13~~ 3 AVR 2026

Président du RCE Béni Mellal

SALAH ZOUINE



Approuvé par la FRMSE

Rabat, le ~~23~~ 23 AVR. 2026



Badre FAKIR
Directeur Général
F.R.M.S.E

Les annexes font parties intégrantes du programme approuvé et signé

III- INFORMATIONS GENERALES

1- Organisateur

Nom : **Royal Club Equestre de Béni Mellal**

Adresse : Km 4,2; Route de Marrakech; Béni Mellal 23000

Téléphone : 06.23.48.22.02/06.52.88.53.00 Fax : Email : cobmbenimellal@gmail.com Website :
www.cobm.ma

2- Comité d'organisation

Président de l'événement : **Dr Salah ZOUINE**

Secrétariat du concours : **Rabia LAMRINI**

3 - Directeur de l'événement

Nom : **Smail EL ABDELLAOUI**

Téléphone : 06.61.35.00.84/06.52.88.53.00 Fax : Email : selabdellaoui@yahoo.fr

4 - Médecin de service

Nom : **Dr Abdellah TOURABI**

Téléphone : 06.75.37.99.02

5 - Délégué Vétérinaire (concours)

Nom : **Abdelilah DUGHANOU**

Téléphone : 06.61.67.52.59

6- Vétérinaire de permanence

Nom : **Abdelilah DUGHANOU**

Téléphone : 06.61.67.52.59

7- Maréchal ferrant

Nom : **Bennaceur IROUA**

Téléphone : 06.68.21.33.91

IV - CONDITIONS SPECIFIQUES TECHNIQUES

1- Carrière de Concours

Dimension : 80 x 60 m

Type de sol : Sable Siliceux de Boulmane

2- Carrière de détente

Dimension : 50 x 46 m

Type de sol : Sable Siliceux de Boulmane

3- Ecuries

Type de boxes : 100 boxes en dur

Dimensions boxes : 4 x 3 m

Prix des boxes : 400,00 Dh

Nombre de boxes disponibles : **160**

Responsable Hébergement : **El mostapha EBBA** Téléphone : 07.68.19.77.46

4 - Programme

| Date d'ouverture des écuries : Mardi 28/04/2026 | | | | |
|---|------------|-------|-------------------------|--|
| N° d'épreuve | Date | Heure | Epreuve | Barème |
| 1 | 02/05/2026 | 10h | Barbe et Arabe Barbe | Barème A Sans Chrono FRMSE 220.1.1.1 3 chvx/cav |
| 2 | | | 1.10 | Barème spécial en 2 phases FRMSE 222.2.3 2 chvx/cav |
| 3 | | | 1.20 | Barème spécial en 2 phases FRMSE 222.2.3 2 chvx/cav |
| 4 | | | 1.30 | Barème en 2 phases FRMSE 222.1.4.3 2 chvx/cav |
| 5 | 03/05/2026 | 10h | Barbe et Arabe Barbe | Barème A Sans Chrono FRMSE 220.1.1.1 3 chvx/cav Qualificative |
| 6 | | | 1.10 | Barème A au Chrono FRMSE 220.2.1.1 2 chvx/cav Qualificative Senior Amateur et U13 |
| 7 | | | 1.20 | Barème A au Chrono FRMSE 220.2.1.1 2 chvx/cav Qualificative U18 A |
| 8 | | | 1.30 | Barème A au Chrono FRMSE 220.2.1.2 2 chvx/cav Qualificative Senior Intermédiaire et U21 |